

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE LA PROVENCE VERTE**

Séance du 26 mai 2023

Nombre de délégués des Communes en exercice : 52

Nombre de membres présents ou représentés : 40

Délibération n° CC-2023-093

**Objet de la délibération : BUDGET ANNEXE TRANSPORTS PUBLICS DE PERSONNES -
COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - AFFECTATION DES RESULTATS -**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt six mai, à 08h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en session, à Salle polyvalente à Brignoles (Près de la PISCINE), sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND, Président, sur la convocation qui leur a été adressée le 17 mai 2023.

Présents : BREMOND Didier, FABRE Gérard, FELIX Jean-Claude, BOURLIN Sébastien, CONSTANS Jean-Michel, GIULIANO Jérémy, PERO Franck, ARTUPHEL Ollivier, AUDIBERT Eric, PAUL Jacques, BONNET Jean-Luc, GUEIT Laurent, HOFFMANN Olivier, PAILLARD Carine, RAVANELLO Alain, RULLAN Nicole, TONARELLI Patrice, LASSOUTANIE Chantal, DELZERS Catherine, SIMONETTI Pascal, BERTIN-PATOUX Lydie, FIRMIN Myriam, FREYNET Jacques, GUIOL André, LANGE-RINAUDO Corinne, LE METER Sophie, PELISSIER Magali.

Absents ayant donné procuration :

- LOUDES Serge donne procuration à AUDIBERT Eric, BRINGANT Gilbert donne procuration à FELIX Jean-Claude, CLERCX David donne procuration à HOFFMANN Olivier, DECANIS Alain donne procuration à SIMONETTI Pascal, GROS Michel donne procuration à PERO Franck, CANO-MAIREVILLE Nathalie donne procuration à TONARELLI Patrice, GOMART-JACQUET Blandine donne procuration à LE METER Sophie, LAYOLO Cécile donne procuration à CONSTANS Jean-Michel, MAZZOCCHI Lionel donne procuration à FABRE Gérard, MONDANI Denis donne procuration à LASSOUTANIE Chantal, VALLOT Philippe donne procuration à BREMOND Didier.

Absents suppléés :

- FAUQUET-LEMAITRE Arnaud suppléé par DUGAUQUIER Francis, PORZIO Claude suppléé par CAGIATI Isabelle.

Absents : DEBRAY Romain, VERAN Jean-Pierre, GUISIANO Jean-Martin, BETRANCOURT

Claude, GIUSTI Annie, KHADIR Paul, KIEFFER Bertrand, LANFRANCHI-DORGAL Christine, NEDJAR Laurent, PIANELLI Serge, PONCHON Marie-Laure, SALOMON Nathalie.

Secrétaire de Séance : Laurent GUEIT

Monsieur Sébastien BOURLIN expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12, L1612-13 et L2311-5 ;

VU l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var en date du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

VU l'arrêté n°415/2021-BCLI de Monsieur le Préfet du Var en date du 20 octobre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° CC-2023-069 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 26 mai 2023 portant adoption du compte de gestion 2022 du budget annexe Transports publics de personnes ;

VU la délibération n° CC-2023-082 du Conseil de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte du 26 mai 2023 portant adoption du compte administratif 2022 du budget annexe Transports publics de personnes ;

Après avoir procédé au règlement du budget annexe 2022 Transports publics de personnes de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte, et avoir fixé les résultats des différentes sections budgétaires conformément au tableau ci-après ;

CONSIDERANT les restes à réaliser :

- ✓ En dépenses : 79 194.00 €
- ✓ En recettes : 0.00 €

CONSIDERANT l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 24 mai 2023 ;

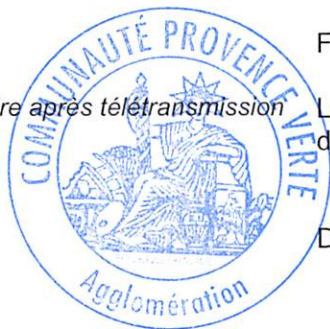
Il est demandé au Conseil communautaire :

TRANSPORTS - AFFECTATION ET REPORTS 2023							
	Résultat de clôture 2022	RAR Dépenses	RAR Recettes	Solde des RAR	Résultat cumulé	Affectation 1068	Reports
INVESTISSEMENT	32 444,47	79 194,00	0,00	-79 194,00	-46 749,53		32 444,47
FONCTIONNEMENT	457 684,28				457 684,28	-46 749,53	410 934,75
TOTAL	490 128,75	79 194,00	0,00	-79 194,00	410 934,75	-46 749,53	443 379,22

- **DE DIRE** que le résultat de la section d'investissement à + 32 444.47 € est repris à l'article 001 en recettes d'investissement du budget 2023.
- **DE FIXER** à la somme de 46 749.53 € le montant à imputer à l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » en recettes d'investissement du budget 2023.
- **DE FIXER** à la somme de 410 934.75 € le montant à imputer en report à nouveau de fonctionnement -article 002 « résultat de fonctionnement reporté » du budget 2023 en recettes de fonctionnement.
- **DE DECLARER** toutes les opérations de l'exercice 2022 du budget annexe Transports publics de personnes définitivement closes et les crédits annulés.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte, à l'unanimité, cette délibération.

Acte rendu exécutoire après télétransmission
le
et affichage le



Fait et délibéré à Brignoles, le 26 mai 2023

Le Président
de l'Agglomération Provence Verte

Didier BREMOND